

Règlement Intérieur de Lilian Alvarez Formations

Fait à Narbonne. Modifié le 01/12/2024.

ARTICLE 1. Bases du Règlement Intérieur

Le présent Règlement Intérieur est actualisé en fonction de l'évolution de la législation, notamment des dispositions du [Décret 2019-1143 du 07 novembre 2019 \(Article 4\)](#). Il respecte les articles L.6352-3 et 5 et R.6352-1 à 15 du Code du Travail. Les sanctions pénales sont exposées en articles L.6355-8 et 9 du Code du Travail.

ARTICLE 2. Informations remises au stagiaire ou à l'apprenti avant son inscription définitive

Conformément aux dispositions de l'article L6353.8 du Code du Travail, modifié par la Loi 2018-771 du 5 septembre 2018, les informations suivantes sont fournies au stagiaire avant son inscription :

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de développer les compétences nécessaires pour réussir en tant que freelance IT, notamment :

- Choisir le statut juridique optimal pour exercer son activité.
- Rechercher des clients via plusieurs canaux d'acquisition.
- Négocier efficacement ses contrats.
- Développer un réseau professionnel solide.
- Obtenir des recommandations pour élargir sa clientèle.

Durée et modalités d'accès

Trois formules sont proposées en fonction des besoins et disponibilités des participants :

1. **Formation 3 mois** : 89 heures réparties en 3 phases (cours vidéo, suivi par messagerie, sessions en visioconférence).
2. **Formation 6 mois** : 107 heures avec une répartition similaire, incluant des temps de suivi et de mise en pratique élargis.
3. **Formation 12 mois** : 150 heures pour un accompagnement approfondi sur une année complète.

L'accès à la formation est conditionné par :

- Une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le secteur informatique.
- Un entretien préalable pour analyser les besoins et déterminer les adaptations nécessaires.

Modalités pédagogiques et outils utilisés

- Plateforme de formation accessible via des identifiants personnels.
- Outils complémentaires : Skype, Zoom, Slack, et supports PDF.
- Assistance technique disponible 24/7 via email ou messagerie instantanées.

Modalités d'évaluation et certificats délivrés

- Évaluations formatives tout au long de la formation : questionnaires, bilans, et mises en situation pratiques.
- À l'issue de la formation, un certificat de réalisation est remis à chaque participant.

Pour les contrats conclus par des personnes physiques, avant l'inscription définitive et tout règlement de frais, les informations suivantes sont également délivrées :

- Les tarifs.
- Les modalités de règlement et les conditions financières en cas de cessation anticipée ou d'abandon en cours de formation.

Lilian Alvarez Formations, 17 rue Gustave Fabre, 11100 Narbonne. Tél. 06 48 37 30 49.

Mail : lilianalvarez.formations@gmail.com – Site Web : www.lilianalvarez.com - Prestataire de formation enregistré sous le 76 11 01989 11 auprès du Préfet de Région Occitanie (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État), certifié Qualiopi® au titre de la catégorie « Actions de formation » N°2103343.3. SASU au capital de 500 € – Siret : 838 466 530 000 22 – APE : 8559A - N° TVA Intracommunautaire : FR 64 838 466 530.

Modification du document le 12/12/2024

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ORGANISME DE FORMATION LILIAN ALVAREZ FORMATIONS

ARTICLE 3. Assiduité, ponctualité, absences et abandons

3.1. Assiduité

Les stagiaires ou apprentis doivent suivre l'intégralité du déroulé pédagogique prévu par l'organisme avec assiduité. Les relevés de connexion permettent de vérifier cette assiduité.

Les participants doivent se connecter à l'heure prévue pour chaque session. Tout retard devra être signalé à l'organisme de formation dès que possible.

Toute absence ou interruption doit être signalée au moins 48 heures à l'avance à l'adresse : lilianalvarez.formations@gmail.com.

3.2. Abandon

En cas d'abandon, le stagiaire devra renseigner un questionnaire pour identifier les motifs et causes de sa décision.

ARTICLE 4. Participation et respect des outils et contenus pédagogiques

Les participants doivent utiliser les outils (Plateforme de formation, Slack, Zoom, Skype, Loom, etc.) conformément aux règles d'utilisation définies dans les CGU.

Il est strictement interdit :

- De reproduire, partager ou distribuer tout contenu de formation (vidéos, documents, supports pédagogiques) sans autorisation écrite.
- D'utiliser des outils ou méthodes pour collecter automatiquement des données (scraping) ou porter atteinte à la sécurité des informations personnelles.

Toute violation entraînera des sanctions disciplinaires et pourra donner lieu à des poursuites judiciaires et à des demandes de dommages-intérêts.

En cas de non-respect des conditions générales, du règlement intérieur ou des obligations contractuelles par le stagiaire, Lilian Alvarez Formations se réserve le droit de suspendre ou de bloquer l'accès à la formation, temporairement ou définitivement, sans préavis.

ARTICLE 5. Discipline et sanctions

5.1. Comportement attendu

- Adopter un comportement respectueux envers les autres participants et le personnel encadrant.
- Respecter les espaces communautaires en ligne (Skype, Slack, Zoom, plateforme de formation).

5.2. Sanctions

En cas de non-respect des règles, des sanctions disciplinaires peuvent être appliquées, allant d'un avertissement écrit à l'exclusion définitive de la formation et des espaces communautaires. Les sanctions incluent :

- Un avertissement écrit.
- Une exclusion temporaire.
- Une exclusion définitive de la formation et de la communauté.

Ces sanctions seront communiquées par écrit et pourront faire l'objet d'une audience si nécessaire. Les CGU s'appliquent également, notamment pour les cas de concurrence déloyale ou violation des droits de propriété intellectuelle.

En fonction de la gravité des violations (ex. : reproduction ou diffusion non autorisée de contenus, concurrence déloyale), Lilian Alvarez Formations se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires et de réclamer des dommages-intérêts pour tout préjudice subi.

ARTICLE 6. Santé, hygiène et sécurité

Tout comportement inapproprié, notamment verbal ou écrit, pouvant nuire à la santé mentale des autres participants ou des formateurs, sera sanctionné conformément à l'article 5.

6.1 : Aménagements pour les Personnes en Situation de Handicap

Toute personne en situation de handicap est invitée à contacter l'organisme à l'adresse suivante

: lilianalvarez.formations@gmail.com afin de convenir des aménagements nécessaires pour suivre la formation.

Lilian Alvarez Formations, 17 rue Gustave Fabre, 11100 Narbonne. Tél. 06 48 37 30 49.

Mail : lilianalvarez.formations@gmail.com – Site Web : www.lilianalvarez.com - Prestataire de formation enregistré sous le 76 11 01989 11 auprès du Préfet de Région Occitanie (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État), certifié Qualiopi® au titre de la catégorie « Actions de formation » N°2103343.3. SASU au capital de 500 € –

Siret : 838 466 530 000 22 – APE : 8559A - N° TVA Intracommunautaire : FR 64 838 466 530.

Modification du document le 12/12/2024

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ORGANISME DE FORMATION LILIAN ALVAREZ FORMATIONS

ARTICLE 7. Procédure de réclamation

Toutes les parties prenantes à la formation (stagiaires, clients, financeurs, etc.) peuvent déposer une réclamation :

- Oralement : par téléphone ou en face-à-face, avec confirmation écrite requise.
- Par écrit : à l'adresse lilianalvarez.formations@gmail.com

Les stagiaires **disposent d'un délai de 30 jours calendaires après la fin de la formation pour adresser toute réclamation** ou observation concernant le déroulement ou le contenu de la formation, par écrit à l'adresse email suivante : Lilianalvarez.formations@gmail.com . Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée.

Pour toute réclamation nécessitant un traitement approfondi, une réponse intermédiaire sera apportée dans les 30 jours ouvrés, accompagnée d'un délai estimé pour la résolution finale.

Une réponse sera fournie dans un délai de 30 jours ouvrés pour les réclamations standards.

Ce règlement intérieur complète les **Conditions Générales d'Utilisation (CGU)**. En cas de divergence, les dispositions légales priment sur les présentes règles.

ARTICLE 8. Mentions Spécifiques au CPF

Pour les formations financées par le CPF, les conditions générales du CPF s'appliquent exclusivement.

Aucun remboursement n'est possible pour ces formations, conformément à l'article D.6353-1 III du Code du travail.

Lilian Alvarez Formations, 17 rue Gustave Fabre, 11100 Narbonne. Tél. 06 48 37 30 49.

Mail : lilianalvarez.formations@gmail.com – Site Web : www.lilianalvarez.com - Prestataire de formation enregistré sous le 76 11 01989 11 auprès du Préfet de Région Occitanie (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État), certifié Qualiopi® au titre de la catégorie « Actions de formation » N°2103343.3. SASU au capital de 500 € –

Siret : 838 466 530 000 22 – APE : 8559A - N° TVA Intracommunautaire : FR 64 838 466 530.

Modification du document le 12/12/2024